

32.
Dorsal
Dorsal
8/4/169
Joan/

Royal sou signee et en presence des temoins d'iceux
nommes a son par en presence m. sie. durant David
avait en presentement demeurant en la ville de Chaudesay
en auvergne fermier General de la terre de themiere et d'icelle
suivant le bail consenti en sa venue par Monsieur de La
dubour et la dame de Baglion son épouse devant nous
Monsieur de La Roche de Jarnac le 17. ebre 1691
Dument faite acquit a s. contentement donne par ces
presentes a l'icelle femme et prix d'argent pour ce
annier de son contentement qui ont commance a la s. michel
dernier et promet pendant led. temps faire jouir comme
a droit de le faire en vertu de son bail a anton
ginerton le bourgeois du village de batut par le
17. present et acceptant premier au dit titre de sous bail
pour appelle de neine s. aux appartenances du
village de batut de pendant delaid terre de themiere de
fontenance et soufrais du p. led. ginerton a dit et
ser lein pour en avoir ex. devant nous au dit
soufrais pour par led. ginerton ou jouir led. temps
ce sous bail fait aux charges clauses et conditions
que led. ginerton s'oblige sans p. pour le
denunition du prix de rendre led. p. in et
selonne actuellement de payer acquitter led. p.
charges qui peuvent etre dus au p. lein.